

FICHE 4

Objet du document : Fiche technico-économique de l'activité de psychomotricité avec le cheval et d'équitation adaptée dans un centre équestre. Visite de terrain réalisée le 4 février 2019.

IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE OU SE DEROULE L'ACTIVITE

Statut juridique	EARL
Différentes activités proposées par la structure	Equitation classique (adulte loisir, baby poneys, enfants) Balades, Randonnées, équimotricité* Equitation adaptée Pensions Camping, accueil de centres de loisirs
Activité principale	Equitation et Tourisme équestre
Caractéristique générale de l'environnement (urbain, semi-urbain, rural)	Le centre est implanté sur le territoire d'une toute petite commune à une vingtaine de kilomètres d'une ville de 15 000 habitants, en région Normandie.

*Equimotricité : méthode d'éducation motrice et d'éveil psychomoteur, qui ne correspond pas à une prise en charge thérapeutique, ni à de la rééducation. (voir le glossaire).

CARACTERISTIQUES GENERALES DE L'ACTIVITE DE MEDIATION

Statut juridique (si personne morale différente de la structure où se déroule l'activité)	Micro-entreprise
Date de création de l'activité	2012
Différentes activités proposées par la structure	Psychomotricité avec le cheval Enseignements à l'école de psychomotricité, à la FENTAC, et dans un autre cursus de médiation équine.
Activité principale	Psychomotricité avec le cheval

HISTORIQUE DE LA CREATION DE L'ACTIVITE DE MEDIATION EQUINE

Après avoir travaillé pendant 4 ans, dans une association de la région parisienne proposant des activités avec les chevaux au sein de deux pôles (un pôle loisirs - équitation adaptée réalisée par des moniteurs d'équitation - et un pôle thérapie avec des thérapeutes et des professionnels du soin), le couple de dirigeants, formé par un gérant et une psychomotricienne, et une associée ont souhaité créer leur propre entreprise en 2012 : un centre équestre ouvert à tout public valide, handicapé, enfants, adultes. La structure propose à la fois des activités de loisirs et des séances thérapeutiques.

La troisième associée (une monitrice d'équitation spécialisée en équitation adaptée), ancienne collègue du couple, s'est retirée du projet. Pour poursuivre l'activité loisirs, une salariée, monitrice d'équitation, a été recrutée.

Les statuts d'exploitant agricole et de micro-entrepreneur ont été préférés au statut associatif pour des raisons de gouvernance mais empêchent la structure d'obtenir certaines subventions.

Au moment de la création, l'un des associés (le gérant) a touché le chômage pendant 18 mois, ce qui a permis de lancer l'activité. La psychomotricienne, en dehors de son activité au centre équestre, a eu une

activité salariée pendant 4 ans. Aujourd'hui, auto-entrepreneur pour les activités de psychomotricité avec le cheval, elle complète ses revenus par des interventions de formation (école de psychomotricité, centre équestre proposant de l'équithérapie et organisme dédié à la médiation équine). Depuis 2012, date de création, l'activité s'est considérablement développée (cf. paragraphes suivants). Depuis 2018, une autre équithérapeute (infirmière formée SFE) travaille sur la structure à mi-temps.



ASPECTS TECHNIQUES GENERAUX

L'ENVIRONNEMENT ET LA SITUATION GEOGRAPHIQUE

Pour débiter leur activité, le couple a acquis une ferme, anciennement ferme équestre, implantée dans un espace de plus de 20 ha de prés. La structure disposait déjà d'un manège, aujourd'hui dédié à la psychomotricité avec le cheval. Ils ont fait construire en 2015 un **second manège** (40x20) en couvrant une petite carrière existante, **une carrière** (70x40) ainsi qu'un rond de longe (25x18) pour pouvoir accueillir simultanément différentes activités (psychomotricité avec le cheval, équitation adaptée, propriétaires, ...). Ils ont également aménagé un **grand parking et un club house** doté d'un poêle à bois. Enfin, un **espace thérapeutique**, un peu à l'écart des activités équestres, permet de recevoir les personnes pour des entretiens et des bilans.



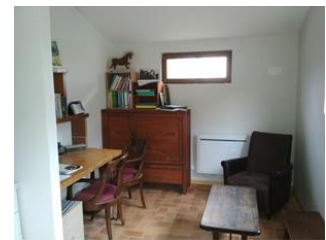
Manège dédié à la psychomotricité



Manège construit en 2015



Rond de longe



Espace thérapeutique

L'organisation de l'espace a été pensée pour ne pas perturber les patients qui ont besoin de calme et d'intimité et pour garantir la confidentialité de leurs échanges avec la psychomotricienne ou l'équithérapeute (l'accès au manège est bloqué en cours de séance). En fonction des objectifs thérapeutiques, les patients sont reçus dans des espaces strictement réservés ou dans des espaces où les contacts avec les autres usagers du centre sont possibles et souhaités.

Le centre bénéficie du label « Tourisme et Handicap », marque d'Etat. Les différents espaces du centre équestre sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les cheminements ont été améliorés : empierrage par exemple.



Accès au parking



Accès aux prés, à un manège, à droite
 se trouvent les aires d'attache et le club house

Le Label Tourisme et Handicap a financé l'amélioration de l'accessibilité aux installations (pour une part de 40%).

Le Département, la Région et le FEADER (fonds européen) ont financé à hauteur de 20% les travaux de 2015 (couverture carrière, création d'une nouvelle carrière et d'un rond de longe).

Au total, environ **200 000€ d'investissements** (équilève, rond de longe, accessibilité, second manège) ont été consentis depuis la création, il y a 8 ans, dont 40 000€ pour couvrir la carrière.

LES INTERVENANTS

Les activités sont assurées par une équipe de 4 personnes (3,3 ETP), dont 2 associés (le couple de dirigeants), 1 salariée (enseignante d'équitation) et une équithérapeute indépendante (Infirmière avec une formation SFE).

Le dirigeant consacre son temps de travail aux affaires administratives et financières, à la communication (avec son épouse associée), aux soins des chevaux, à l'entretien du lieu et à la relation clientèle,...

Outre les séances de psychomotricité (0,5 ETP), la dirigeante prodigue les soins aux chevaux et les éduque pour les activités avec les personnes en situation de handicap, réalise l'activité de tourisme équestre et contribue à l'entretien du lieu (0,3 ETP). Ainsi, le dimanche, elle accompagne des balades à cheval. Pendant la saison, elle organise des randonnées de 1 à 5 journées. Elle complète son temps de travail par des activités d'enseignement (Ecole de Psychomotricité, FENTAC et un autre cursus de formation en médiation équine).

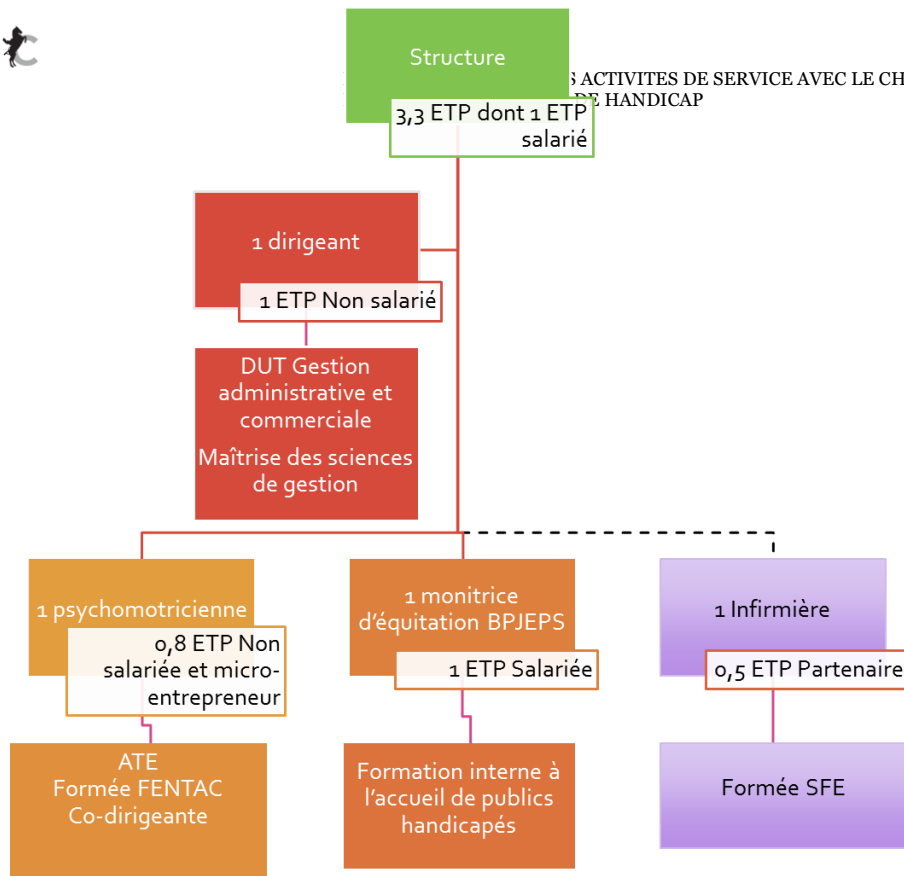
L'investissement requis pour réaliser les différentes activités et gérer le centre équestre est très important et exige bien plus de 35 h par personne par semaine, pour les dirigeants.

Avant de pouvoir développer et vivre des activités proposées par le centre équestre, la dirigeante a travaillé pendant 4 ans comme psychomotricienne salariée dans un CAMSP (centre d'action médico-sociale précoce).

Quant à la monitrice d'équitation, elle encadre les activités d'équitation classique et adaptée, travaille les chevaux, leur prodigue les soins nécessaires. Elle n'a pas de formation spécifique, compte tenu de l'investissement nécessaire.

L'infirmière équithérapeute propose des séances dans l'espace dédié à la thérapie en dehors des jours d'activité de psychomotricité de la dirigeante. Elle exerce également dans 2 autres lieux pour compléter son activité.

Cela permet au centre équestre de rentabiliser un peu plus ses espaces de travail.



LA CAVALERIE



Le centre équestre est propriétaire de 22 poneys (de toutes tailles) et chevaux, âgés de 2 à 26 ans, auxquels s'ajoutent 3 chevaux en demi-pension qui travaillent pour le club. Douze autres chevaux sont en pension. Certains chevaux sont retraités du centre équestre mais continuent les séances de psychomotricité. Ainsi, les activités thérapeutiques avec le cheval s'appuient sur une vingtaine d'entre eux.



Le principal critère de choix des chevaux est la polyvalence afin de pouvoir contribuer aux différentes activités du club et ainsi améliorer la rentabilité de celui-ci. Les chevaux participent ainsi à des randonnées, des séances de travail en liberté, des activités d'équitation classique, d'équitation adaptée ou de psychomotricité. Ils sont travaillés par la dirigeante pour créer un lien de confiance essentiel en séance thérapeutique et éduqués pour garantir la situation des usagers (ex : s'arrêter quand une personne s'approche d'eux).

Les chevaux sont acquis via des marchands de chevaux, des connaissances, lors de foires, sur le bon coin,...Ils sont à l'essai pendant 1 mois où ils sont travaillés par la dirigeante et la monitrice d'équitation.



Tous les équidés vivent en troupeau, répartis dans deux enclos : le pré des petits et le pré des plus grands.

Le centre équestre a également 8 boxes plutôt utilisés pour les chevaux de propriétaires.

LE MATERIEL

Peu de matériel spécifique est utilisé : une part significative des séances se déroule à pied et les séances montées peuvent être parfois réalisées avec des selles et filets classiques.

L'équilève est utilisé pour une douzaine d'utilisateurs par semaine. Par ailleurs, le centre dispose d'autres types de montoir afin de s'adapter au plus grand nombre.

Quant au matériel pédagogique, il est semblable à celui utilisé pour les pony games : plots, barres en mousse, ...



PRESTATIONS

LES DIFFERENTES PRESTATIONS ET LA CLIENTELE

De manière générale :

Des activités visant des objectifs variés : soins ou pratiques équestres (pas de compétition)

Plusieurs créneaux en parallèle grâce à la présence de plusieurs professionnelles et à l'organisation de différents espaces d'activité

Des séances organisées tous les jours, du lundi au dimanche

Une grande diversité de publics : toutes les situations sont accueillies (à l'exception des demandes pour de l'équicoaching ou de la compétition)

Plus spécifiquement, concernant la psychomotricité avec le cheval :

Des activités réalisées dans le cadre d'un partenariat avec une structure ou à titre individuel

Une activité s'adressant à toutes personnes ayant des difficultés psychomotrices et pour lesquelles la monte à cheval n'est pas contre-indiquée (seuls 25% des patients peuvent monter à cheval)

Des taux d'encadrement adaptés en fonction des situations (3 pour 1 en cas de handicap moteur, 1 pour 1, 1,5 pour 1,...) avec l'aide des accompagnants et des stagiaires

Pour chaque groupe, la définition en amont ou au démarrage de la séance d'objectifs individualisés et collectifs

Des activités qui demandent une très grande attention de la part de la psychomotricienne qui doit être vigilante aux comportements des usagers, des chevaux et des accompagnants

6 structures partenaires

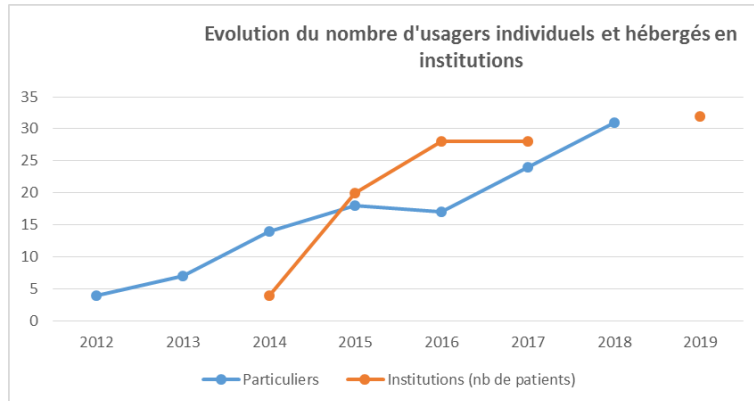
- environ 32 personnes par semaine venant avec une structure partenaire
- un planning de séances variables selon les ESSMS (cf. ci-dessous)
- Entre 2 et 4 participants par séance collective
- l'implication recherchée des accompagnants en séance
- des séances d'1h ou d'1h30
- Tarif compris en 80 € et 120€/heure/groupe (en fonction de la fréquence).



31 clients particuliers

- ayant eu connaissance de la psychomotricité par le bouche-à-oreille ou via des professionnels libéraux de santé
- 48 €/heure

Le nombre de patients pris en charge dans le cadre de séance de psychomotricité avec le cheval a progressé très significativement en 7 ans :



Aujourd'hui, la demande est supérieure au temps disponible pour les activités à vocation thérapeutique. Quant à l'activité d'équitation adaptée, elle concerne 16 clients en 2018. Ce chiffre est stable par rapport à l'année précédente.

Les activités à vocation thérapeutique ou de loisirs ont lieu tous les jours :

- Des séances de psychomotricité avec le cheval ont lieu 2 jours par semaine : le lundi toute la journée, le mercredi après-midi et le samedi après-midi.
- Le centre équestre loue ses infrastructures à l'infirmière équithérapeute qui anime des séances avec le cheval: le mardi toute la journée, le mercredi matin, le jeudi toute la journée et le samedi matin.
- Des séances d'équitation adaptée sont organisées plusieurs fois par semaine.

Outre les activités spécialisées en direction du public en situation de handicap, le centre équestre propose de l'équitation classique (enfants et adultes), du tourisme équestre, des pensions et des emplacements de camping. Les infrastructures sont donc utilisées tous les jours.

Au global, le centre compte 100 licenciés, mais le nombre de clients est supérieur.

LE DEROULEMENT DES ACTIVITES DE THERAPIE

Les séances durent d'1/2h à 1h30 pour les institutions comme pour les particuliers. Leur fréquence varie en fonction des besoins des individuels (ex : suite à un bilan de psychomotricité), en fonction des besoins et des ressources des ESSMS. A titre d'exemple, les ESSMS fonctionnent souvent avec des groupes d'usagers qui vont réaliser des séances hebdomadaires, des séances bimensuelles, une séance mensuelle sur une année. Certains établissements ou services sollicitent également des séances ponctuelles sans planning prédéfini. Chaque séance est adaptée aux besoins des personnes accueillies et objectifs fixés. Il n'y a donc pas de séance type.

Les activités peuvent se dérouler à cheval mais également fréquemment sous la forme d'un travail à pied et autour du cheval.

Avant la première séance, un rendez-vous préparatoire est organisé avec l'équipe de l'établissement (pour les groupes) afin d'adapter le déroulement des activités au public accueilli et au mode de fonctionnement de l'établissement. Les accompagnants de l'établissement sont associés aux séances en les faisant participer (aide à la préparation des équadés, aide à la mise en selle lorsque nécessaire, etc.) et en leur expliquant ce qui se passe sur le plan thérapeutique.

Dans le cas de séances individuelles à vocation thérapeutique, ce sont les premières séances (bilan) qui vont permettre d'affiner l'analyse des besoins et de prioriser les objectifs. Un lien peut alors être établi avec un soignant si besoin.

Exemple de séance observée – 4 février 2019

- ✓ Activité : activité à vocation thérapeutique, à cheval et à pied
- ✓ Participants : 4 adultes d'une maison d'accueil spécialisé (MAS) (souffrant de trouble du spectre autistique et/ou d'une déficience intellectuelle). Aucun participant ne verbalise.
- ✓ Nombre d'accompagnants du foyer : 1 animatrice et 1 éducatrice
- ✓ Nombre d'équidés : 2 poneys
- ✓ Nombre d'encadrants du Centre équestre : 1 psychomotricienne
- ✓ Durée : 1h30

Déroulé :



LE PARTENARIAT

Le partenariat avec les ESSMS s'est largement développé et fidélisé depuis 2014 (passage d'1 établissement partenaire à 6). Toutefois, les échanges, nécessaires entre l'ESSMS et la professionnelle du club nécessitent du temps qui ne peut pas toujours être valorisé.

Etablissements partenaires	Ancienneté du partenariat	Modalités du partenariat
<ul style="list-style-type: none"> •1 Maison d'accueil spécialisé (MAS) (partenaire principal : 2 groupes chaque semaine) •1 ITEP (1 groupe par semestre avec séance hebdomadaire) •1 SESSAD (1 groupe avec séance hebdomadaire sur 4 à 5 trimestres) •Des partenaires ponctuels : 1 ESAT, l'ASE 	<ul style="list-style-type: none"> •Des partenariats qui se sont développés au fil du temps, avec des demandes croissantes des établissements •Une consolidation du travail partenarial qui demande de nombreux échanges pour que chacun trouve sa place mais que les ESSMS ne sont pas toujours prêts à financer (ex : temps de préparation en amont des séances, temps de sensibilisation au travail avec le cheval, réunions de synthèse,...). 	<ul style="list-style-type: none"> •Partenariats formalisés parfois par des conventions précisant notamment les modalités de facturation et conditions d'annulation des séances, toujours par un devis signé •Identification d'un référent (AMP, infirmière, psychologue,...) pour chaque groupe •Evaluation des besoins et des objectifs du groupe et des participants avant le démarrage de l'activité puis ajustement à 3 semaines •Bilan annuel de l'activité •Participation aux réunions de synthèse (contre rémunération donc peu effective) •Sensibilisation au travail avec les chevaux proposée aux accompagnants des ESSMS (proposition peu mobilisée car elle est payante)

LA COMMUNICATION

Environ 3 ans pour se faire connaître et faire comprendre / accepter le coût de la psychomotricité avec le cheval (par rapport à de l'équitation classique ou adaptée – en moyenne 17€ / personne de 14 ans et plus pour une séance collective hebdomadaire contre 20€ pour une séance collective de psychomotricité avec le cheval chaque semaine).

C'est grâce au réseau constitué pendant sa pratique de psychomotricienne salariée au sein d'un CAMSP que les premiers partenariats avec des ESSMS ont pu être noués.

Bouche-à-oreille, réseau professionnel

Site internet du centre équestre décrivant les installations, les activités, l'équipe...

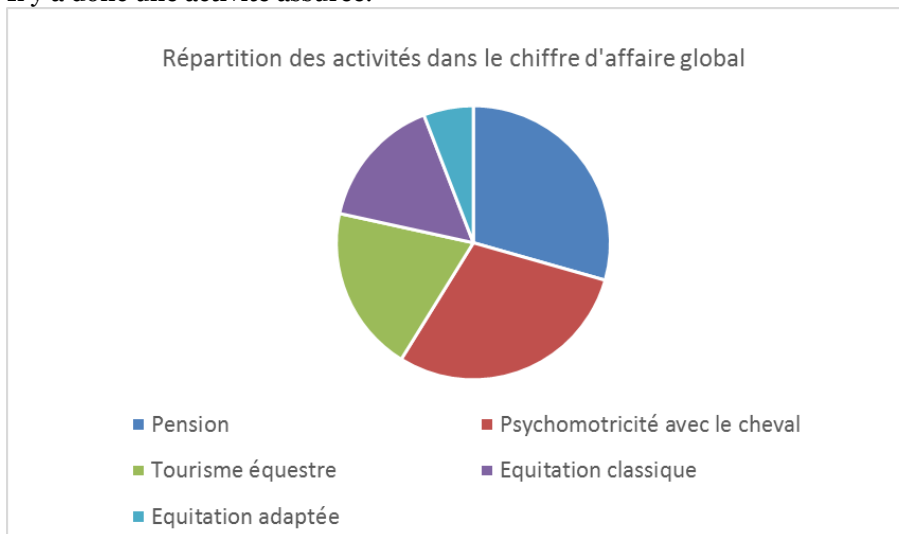
ASPECTS ECONOMIQUES

3 structures juridiques portent les activités équestres :

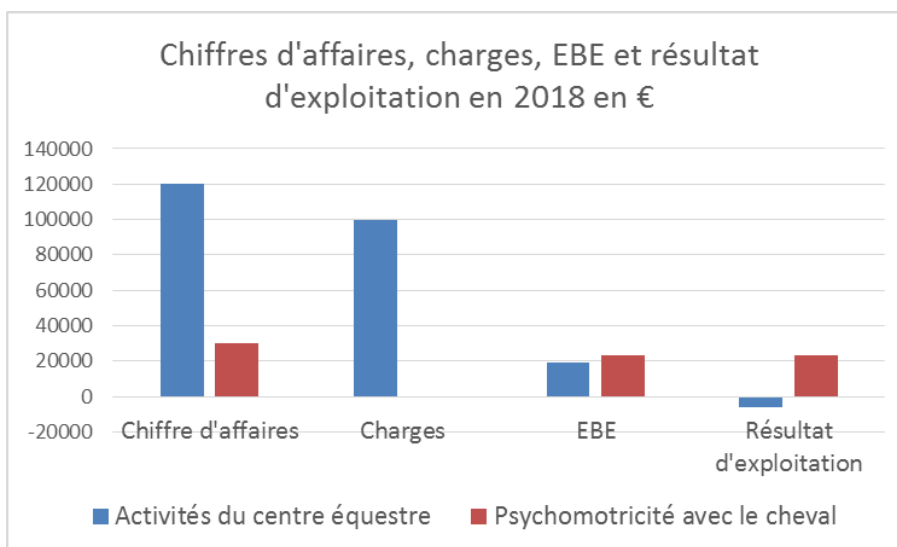
- Une société possède le lieu ;
- Une EARL gère l'activité d'enseignement/tourisme et les pensions ;
- Une microentreprise gère les activités à vocation thérapeutique.

En 2018, la psychomotricité avec le cheval a généré environ 30 000€ de chiffre d'affaires, soit environ 25% des activités cumulées du centre équestre et de la microentreprise. Le gérant estime que l'activité à vocation thérapeutique consomme un montant de ressources inférieures à la part qu'elle représente dans le chiffre d'affaires. Selon lui, c'est cette activité qui viabilise le projet car la demande est présente.

Il y a donc une activité assurée.



Par ailleurs, très peu de charges sont supportées par la microentreprise : URSSAF, frais bancaires et assurances (7 000 €). Aussi, son résultat d'exploitation s'élève-t-il à 23 000€ tandis que l'EARL est tout juste à l'équilibre. C'est le centre équestre qui achète, investit et loue ses installations et ses chevaux à la microentreprise pour un prix modique. Ces charges (83% du CA) correspondent en particulier au salaire et charges sociales, et aux charges opérationnelles.



PERSPECTIVES



Les leviers au développement de l'activité

- Des compétences reconnues et un cadre thérapeutique apprécié par les ESSMS partenaires
- Pour les ESSMS, des séances de psychomotricité avec le cheval qui présentent une plus-value et complètent le projet global d'accompagnement individualisé
- Une demande qui ne faiblit pas et garantit la poursuite de l'activité de psychomotricité avec le cheval
- Une inscription de la professionnelle psychomotricienne au sein des réseaux de santé et médico-sociaux
- Un positionnement fort dans les réseaux de formation de thérapie avec le cheval
- Une identité forte sur les séances de psychomotricité avec le cheval

Les freins au développement de l'activité

- Des aides possibles à l'investissement mais qui nécessitent des avances de trésorerie sur le long terme (plus d'un an)
- Des remboursements d'emprunts qui pèsent dans l'économie globale de la structure (club)
- Parfois, de longs délais de paiement des institutions clientes
- Une difficulté à sensibiliser les institutions sanitaires et médico-sociales à l'activité de psychomotricité avec le cheval (ex : ARS, MDPH) et à obtenir des financements qui diminuent le coût des séances pour les patients
- Une difficulté à trouver une formation externe de qualité pour le développement des activités sportives et de loisirs à destination des personnes en situation de handicap